

## RAPPORT DU MAIRE

### Sur les faits saillants du rapport financier 2023

Port-Daniel-Gascons, le 11 juin 2024

Chères amies et chers amis,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2023 de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons.

Les états financiers au 31 décembre 2023 audités par la firme Raymond Chabot Grant & Thornton ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 10 juin dernier.

Pour l'année 2023, *l'État des activités de fonctionnement à des fins fiscales* se lit comme suit :

Revenus		Dépenses de fonctionnement	
Taxes	4 228 897 \$	Administration générale	948 856 \$
Paiement tenant lieu de taxes	58 378 \$	Sécurité publique	295 169 \$
Transferts	560 167 \$	Transport	1 054 299 \$
Services rendus	228 820 \$	Hygiène du milieu	669 369 \$
Imposition de droits	67 055 \$	Santé et bien-être	36 388 \$
Intérêts	34 710 \$	Aménagement, urbanisme & dév.	254 043 \$
Autres revenus	302 251 \$	Loisirs et culture	748 964 \$
		Frais de financement	376 412 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>5 480 278 \$</b>	<b>Sous-total :</b>	<b>4 383 500 \$</b>
Affectations	(75 755) \$	Remboursement de la dette	337 587 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 404 523 \$</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 721 087 \$</b>
<b>Surplus de l'exercice :</b>		<b><u>683 436 \$</u></b>	

Au 31 décembre 2023, le surplus accumulé *non affecté* se chiffrait à 635 476 \$ et le surplus accumulé *affecté* se chiffrait à 1 068 769 \$ et le fonds de roulement de 154 102 \$ pour un total de 1 858 347 \$.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2023, la rémunération des élus municipaux se résume comme suit :

Rémunération du maire	35 358\$	Allocation de dépenses du maire	17 679\$
Rémunération (conseiller)	8 201\$	Allocation de dépenses (conseiller)	4 101\$

## **ENDETTEMENT**

L'endettement de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons a passé de 15 206 500 \$ en 2022 à 14 434 100 \$ en 2023. Ainsi, les dettes à long terme de la municipalité au 31 décembre 2023 se solderont comme suit :

• Pavages des routes municipales	252 500 \$
• Fonds de roulement	106 800 \$
• Pavage d'un stationnement, peinture extérieure - aréna	43 500 \$
• Aqueduc et égout – Capitaine Fournier	14 200 \$
• TECQ	139 900 \$
• Recherche en eau – secteur Gascons	46 655 \$
• Emprunt terrain et bâtiment - CPE	93 245 \$
• Acquisition de véhicules	172 600 \$
• Camion incendie	420 100 \$
• Réfection, pavage et accotement des routes municipales	1 364 000 \$
• Réfection du quai	386 800 \$
• Conversion de l'aréna	2 890 000 \$
• Rénovation et agrandissement du Centre multifonctionnel	4 658 800 \$
• Resurfaçage des routes	699 600 \$
• Réfection des trottoirs	563 600 \$
• Projet d'un réseau d'aqueduc et d'égout de Gascons	450 200 \$
• Resurfaçage des routes volet accélération	1 677 600 \$
• Resurfaçage des routes volet soutien	454 000 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>14 434 100 \$</b>

## **CONCLUSION**

La Municipalité de Port-Daniel-Gascons termine donc son exercice financier 2023 en surplus, soit un excédent de 683 436 \$. Ce qui démontre bien la saine gestion des fonds publics de la Municipalité. De plus, le surplus accumulé non affecté, en début d'année 2024, se chiffrait à 635 476 \$, le surplus accumulé affecté était de l'ordre de 1 068 769 \$ et le fonds de roulement de 154 102 \$ pour un total de 1 858 347 \$. Nous nous assurons ainsi de maintenir les liquidités nécessaires dans les coffres de la Municipalité en cas d'incidents majeurs, question de prudence et de prévoyance.

Malgré les investissements importants des dernières années, j'aimerais porter votre attention sur le taux de la taxe foncière résidentielle à 0.52 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit l'un des plus bas taux de la province.

Il faut aussi remarquer que la municipalité a un endettement d'un montant de 14 434 100 \$ et un montant de 3 520 834 \$ à financer incluant des subventions à recevoir de 8 525 367 \$ ce qui totalise un endettement net à long terme de 9 429 567 \$. Ce qui représente un taux d'endettement net de 2.5% qui se situe en dessous du taux recommandé par la MAMH soit entre 3% et 5% d'endettement pour les municipalités.

Un enjeu majeur qui influence les décisions que nous prenons, c'est celui de la démographie. Malgré une diminution de notre population entre 1996 et 2016, nous remarquons une légère augmentation depuis l'année 2020 et c'est pourquoi nos efforts et les investissements que nous faisons ont pour objectifs d'augmenter l'attractivité de notre municipalité et d'offrir à notre population un maximum de services. Ainsi, nous pensons attirer de jeunes familles et autres à s'établir dans notre belle municipalité.

Sur ce, je me joins au Conseil municipal, à l'équipe de direction et au personnel pour vous offrir nos distinguées salutations !

Henri Grenier, maire

**[dg@munpdg.ca](mailto:dg@munpdg.ca) ou [mairie@munpdg.ca](mailto:mairie@munpdg.ca)**

\*Ce rapport est disponible sur le site Web de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons.